



www.bridge-tonic.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. L'entité Bridge Tonic

Bridge Tonic est une association loi 1901 inscrite au RNA sous le n°W751218071 depuis 2013.

2. Responsabilité de Bridge Tonic

Bridge Tonic a vocation à promouvoir le bridge et à proposer des stages / séjours pour contribuer au perfectionnement des joueurs. L'association ne peut être tenue pour responsable des cas de force majeure ou de fait de tiers. Toutefois, face à ce type de situations, l'association cherchera toujours à proposer les solutions les plus satisfaisantes pour les participants.

3. Obligations de transparence et d'information

Bridge Tonic doit porter à la connaissance des clients des informations claires, précises, non ambiguës et complètes sur les conditions d'organisation de ses événements (modalités d'hébergement et de restauration, transports, indication obligatoire sur le nombre minimum de participants, prestations complémentaires et facultatives, etc.).

4. Tarification

Les prix indiqués (sur le site web et les dépliants / newsletters) sont fermes.

5. Conditions particulières

Les conditions particulières de chaque séjour sont portées à la connaissance des clients sur le site Bridge Tonic. Si des formalités administratives et / ou sanitaires sont requises, elles sont explicitées au moment de l'inscription et leur accomplissement incombe au seul client. Les modalités de règlement et les conditions d'annulation sont précisées dans ce document.

6. Affermissement d'une inscription

L'inscription à un stage ou à un séjour implique le versement par le client d'une somme égale à 200 euros du prix du voyage ou du séjour. Pour garantir la bonne compréhension des attentes du client (caractéristiques de l'hébergement, forfait bridge), il est conseillé de renseigner le [formulaire d'inscription en ligne](#).

7. Paiement

Le paiement du solde doit être effectué au plus tard 15 jours avant le départ. Un client n'ayant pas versé le solde à la date convenue peut être considéré comme ayant annulé son voyage et ne se verra pas remboursé l'acompte payé à l'inscription.



www.bridge-tonic.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

8. Annulation à l'initiative de Bridge Tonic

Dans le cas où le stage ou le voyage sont annulés en raison de circonstances imputables à Bridge Tonic ou pour des motifs inspirés par l'intérêt ou la sécurité des voyageurs, les sommes versées sont remboursées aux participants en totalité. Elles peuvent être traduites en vouchers si les clients le souhaitent, valables sur un autre voyage ou stage.

L'insuffisance du nombre de participants peut constituer un motif valable d'annulation sous condition que cette information ait été portée à la connaissance du client lors de l'inscription et que l'annulation intervienne au moins 28 jours avant la date de début du stage / du voyage.

9. Annulation à l'initiative du client

L'attention des clients est portée sur l'existence d'assurances – notamment pour motif médical – associées aux contrats de cartes bancaires.

10. Demandes particulières

Les organisateurs Bridge Tonic font leur possible pour prendre en compte les demandes émises par les participants (literie, douche ou baignoire, chambre PMR, etc.) mais sont soumis aux disponibilités et capacités des établissements partenaires.



www.bridge-tonic.com

CHARTRE BRIDGE TONIC

Les participants à nos stages et séjours s'engagent à :

- adopter une attitude positive et respectueuse vis-à-vis des autres membres du groupe ;
- respecter les règles du bridge pendant les tournois et faire appel à l'arbitre en cas de litige, sans faire preuve d'aucune violence verbale ou physique.

Bridge Tonic se réserve le droit d'exclure à tout moment sans réserve toute personne de son stage ou séjour en cas de non-respect du personnel de l'hôtel, de l'équipe d'organisation ou des autres participants (diffamation, insulte, bagarre, menace).